

Le Département communique sur les travaux de la mise en 2X2 voies, Gimont-L'Isle-Jourdain

Les délais sont tenus



Le Département communique sur les travaux de la mise en 2X2 voies, Gimont-L'Isle-Jourdain

Lancés en mai 2023, les travaux de la mise en 2x2 voies entre Gimont et l'Isle-Jourdain avancent à grands pas.

Pour rappel, cet aménagement prévoit une infrastructure à 2x2 voies sur 13 km, dont 12 km en tracé neuf et 1 km d'élargissement au niveau du raccordement avec la déviation de L'Isle-Jourdain. L'aménagement est réalisé en rase campagne, parallèlement et majoritairement au sud de la voie actuelle. Le parti d'aménagement intègre la réalisation de deux échangeurs complets, à l'Ouest au lieu-dit Lafourcade à Gimont, et à l'Est au lieu-dit du Choulon à L'Isle-Jourdain.

Sa réalisation entraînera une nette amélioration des conditions de sécurité sur l'itinéraire. Un gain de temps de parcours de 5mn est également attendu sur l'itinéraire Auch – Toulouse, qui passera alors à 50 mn.

Cette réalisation, attendue de longue date, est un progrès majeur pour la desserte des territoires du Gers.

LE CALENDRIER

L'opération de mise à 2x2 voies de la N124 entre Gimont et L'Isle-Jourdain doit se dérouler en 3 grandes phases correspondant chacune à une tranche du contrat passé avec le groupement d'entreprise RM, GTM, AXIMUM dont l'entreprise ROGER MARTIN est mandataire, sous maîtrise d'œuvre SETEC :

Phase 1 : Réalisation des ouvrages et des voies de substitution pour libérer les emprises de travaux pour la phase 2 (fin prévisible début 2025).

Phase 2 : Réalisation des terrassements et de la couche de forme de la future 2x2 voies (fin prévisible fin 2026).

Phase 3 : réalisation de la couche de roulement et des équipements

Au cours de la phase 1 précitée, trois voies de substitution, dite de « Mouniche-Rogou », de « Largenté » et du « Choulon », sont en cours de construction, pour partie en parallèle de l'itinéraire actuel. Les basculements du trafic sur ces voies de substitution permettront de libérer les emprises nécessaires à réalisation des terrassements et de la couche de forme de la section courante de la future 2x2 voies, comprises dans la phase 2.

Ces 3 voies de substitution sont d'ores et déjà visibles et largement tracées. Elles accueilleront très prochainement la couche de roulement et des équipements.

Ces basculements constituent une étape complexe qui nécessite une organisation minutieuse de la gestion du trafic concomitante aux travaux, dans un espace et un temps contraints, dans un objectif de sécurité optimale. Ils doivent intervenir à compter de l'automne.

À ce stade, le planning affiné et envisagé et le suivant :

Été 2024 : le chantier se poursuit dans son emprise actuelle – pas de modifications du tracé ni de la circulation à prévoir

Automne 2024 :

Création des deux raccordements de la voie de Mouniche-Rogou

Création des deux raccordements de la voie de Largenté

Création des deux raccordements de la voie du Choulon

Fin d'année : circulation sur les nouvelles voies

En concertation avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises en charge des travaux, le Département agit de façon à privilégier le confort et la sécurité des 13 000 usagers quotidiens de cet axe. En ce sens, il a été acté que le chantier au long cours est réalisé sans déviation. Seules des phases très ponctuelles pourront nécessiter un détournement du trafic.